

# Ligne Nouvelle Paris-Normandie

Concertation-Atelier Insertion territoriale du projet n° 1

03 février 2015



*Ligne nouvelle*  
**Paris-Normandie**  
GRAND PROJET FERROVIAIRE



# Atelier Insertion territoriale du projet n° 1



## Participants :

**Techniciens et experts du territoire** issus de l'Etat et des collectivités, des associations, des organismes et syndicats professionnels.

## Horaire :

**14h30 – 17h30**

# Atelier Insertion territoriale du projet n° 1



## *Déroulé*

**14h30**    *Ouverture et présentation générale du projet*

**15h00**    *Présentation de la gouvernance et de la concertation*

**15h30**    *Pause*

**15h45**    *Présentation des études environnementales et de l'AT*

**16h10**    *Présentation du contenu des études*

**17h15**    *Conclusion de l'atelier, prochain rendez-vous*

- 1. Présentation générale du projet**
- 2. Zoom sur la concertation**
- 3. Les études environnementales de l'étape 1**

Atelier Insertion territoriale – n° 1

# Présentation générale du projet LNPN

# Présentation générale du projet



- 1. Les objectifs du projet**
- 2. Historique des études et de la concertation**
- 3. Aujourd'hui**

# Les objectifs du projet



## Le projet LNPN vise trois objectifs principaux :

- **Améliorer la qualité de service** : régularité, ponctualité, confort
- **Augmenter la fréquence et le nombre de dessertes ferroviaires,**
- **Réduire les temps de parcours**

## LNPN repose sur les principes suivants :

- **Une articulation étroite avec le réseau existant** pour multiplier les services et permettre le développement des trains régionaux, du Transilien et du fret ;
- **Une vitesse de conception adaptée ( $\leq 250$  k/h)** aux enjeux de distances faibles et à la structure des trafics (déplacements domicile-travail) répondant à la géographie et à l'occupation des territoires.

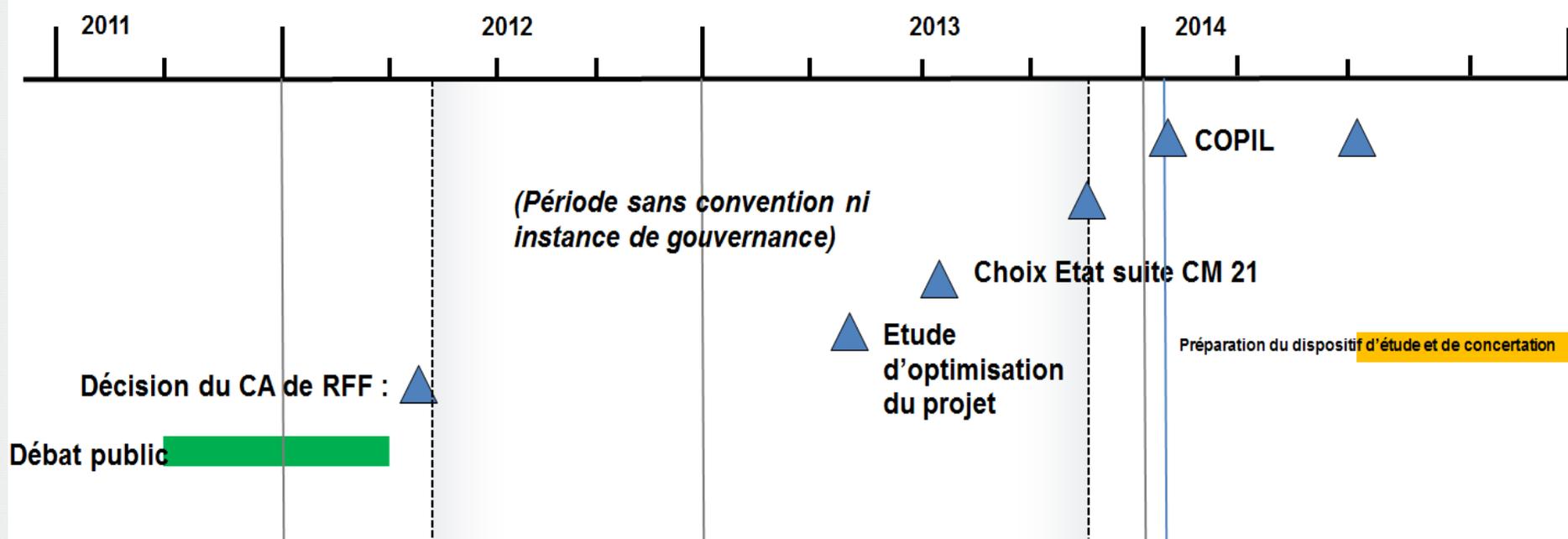
# Historique des études et de la concertation



## > LES GRANDES ÉTAPES DE CONDUITE D'UN PROJET

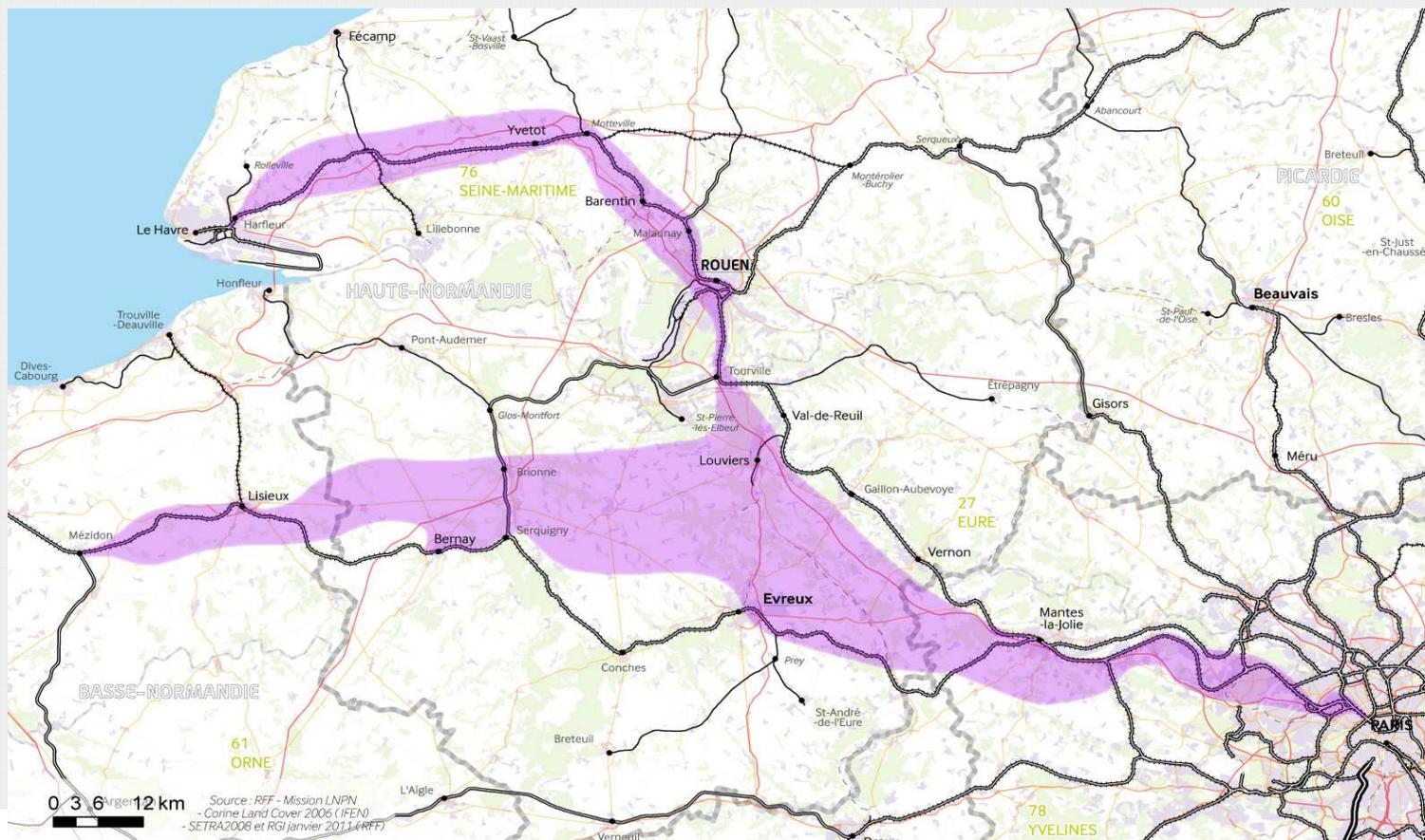


# Historique des études et de la concertation



# Historique des études et de la concertation

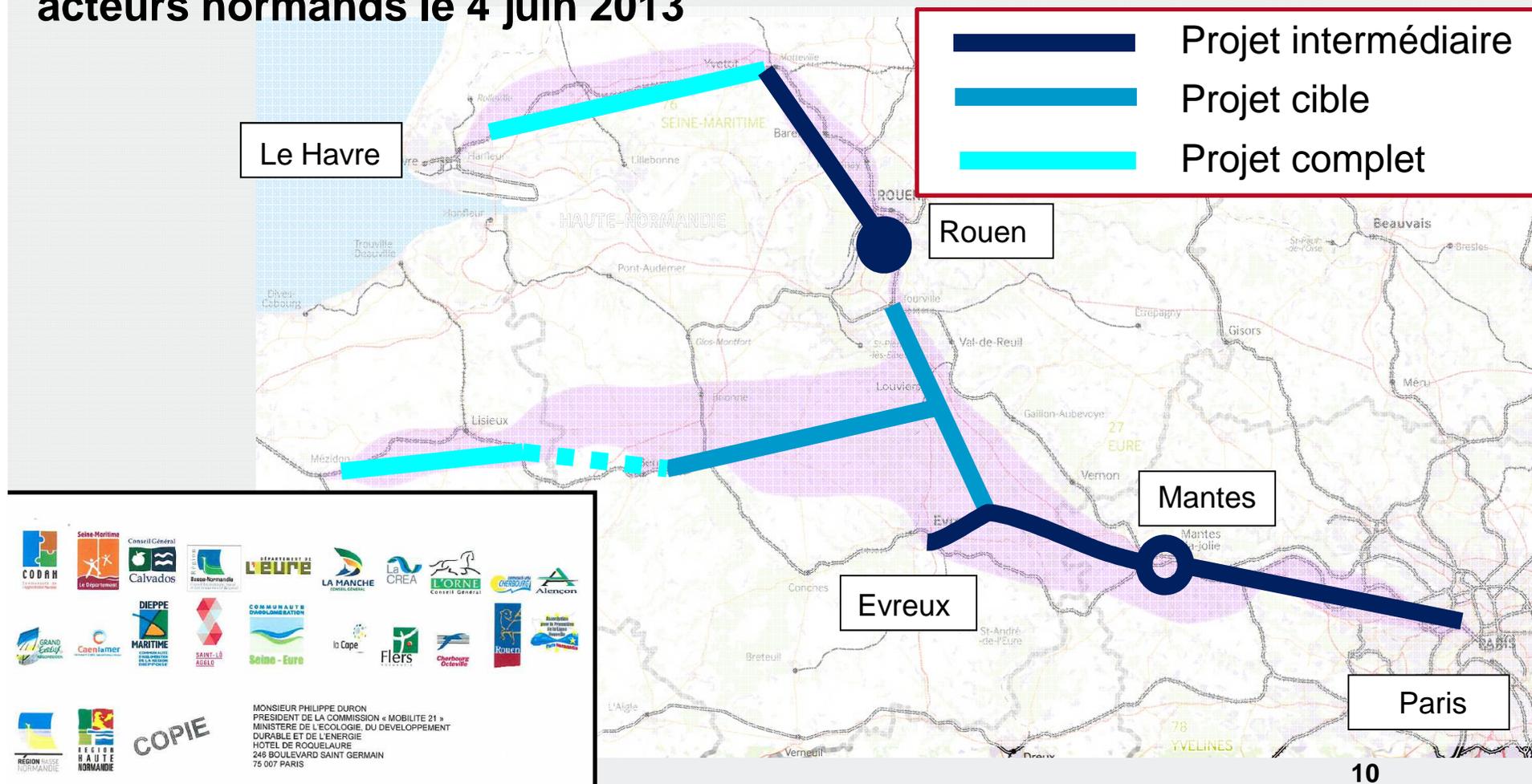
**Le projet au sortir du débat public :**  
**Plusieurs scénarios pour un projet entre 10 et 11 milliards d'€**



# Historique des études et de la concertation

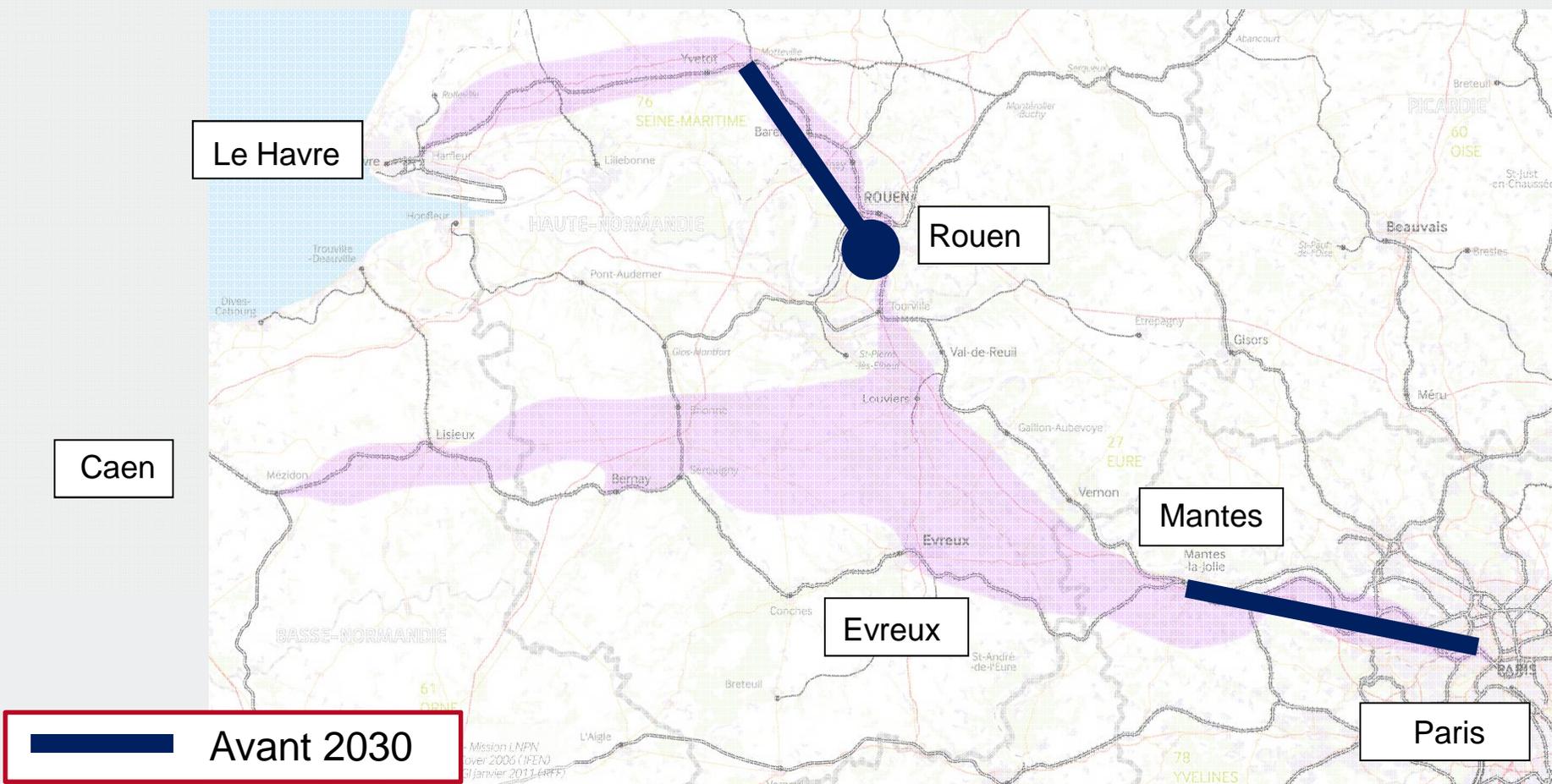
## Etude d'optimisation du projet : Travail réalisé avec l'Etat et les Régions

Rapport envoyé au Président de la Commission Mobilité 21 par 22 acteurs normands le 4 juin 2013



# Historique des études et de la concertation

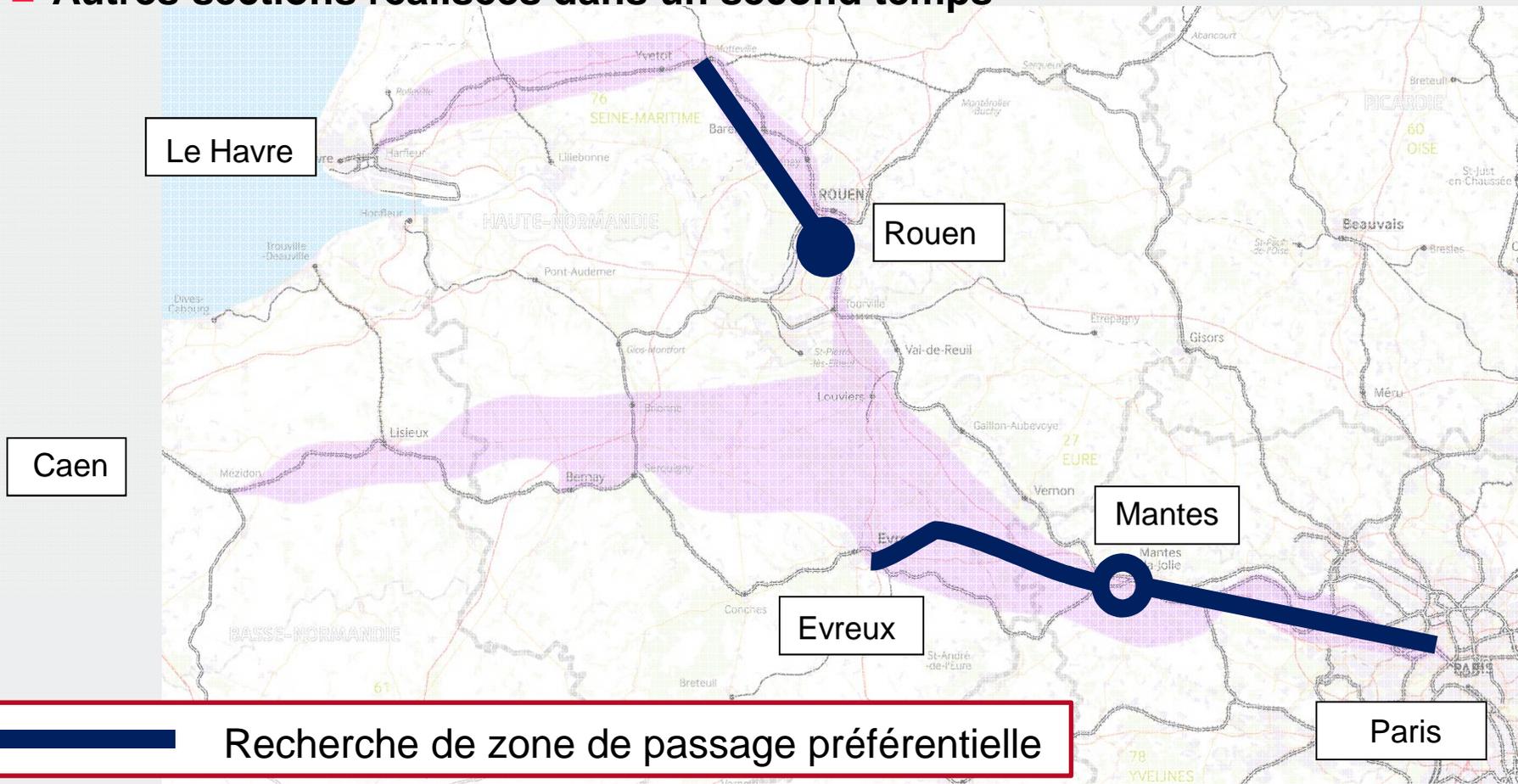
**La commission mobilité 21 : Scénario 2 de la Commission Mobilité 21 choisi par le gouvernement le 9 juillet 2013 :**



# Historique des études et de la concertation

## Lettre de mission du 12 novembre 2013 :

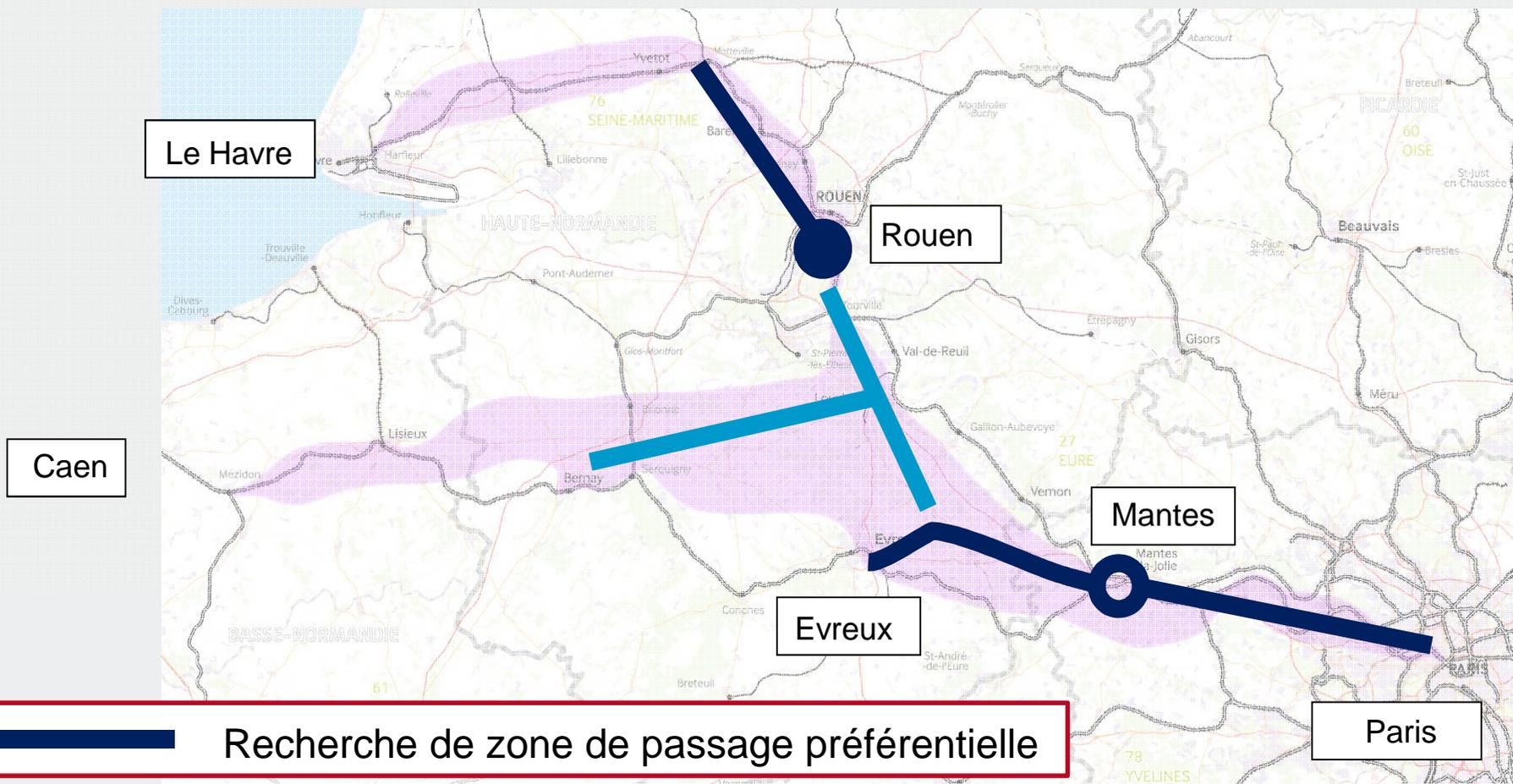
- 3 sections prioritaires : volonté d'avancement concomitant de (première étape d'étude pour fin 2016)
- Autres sections réalisées dans un second temps



# Historique des études et de la concertation

## Premier comité de pilotage, cadre des études:

- sections prioritaires
- projet cible

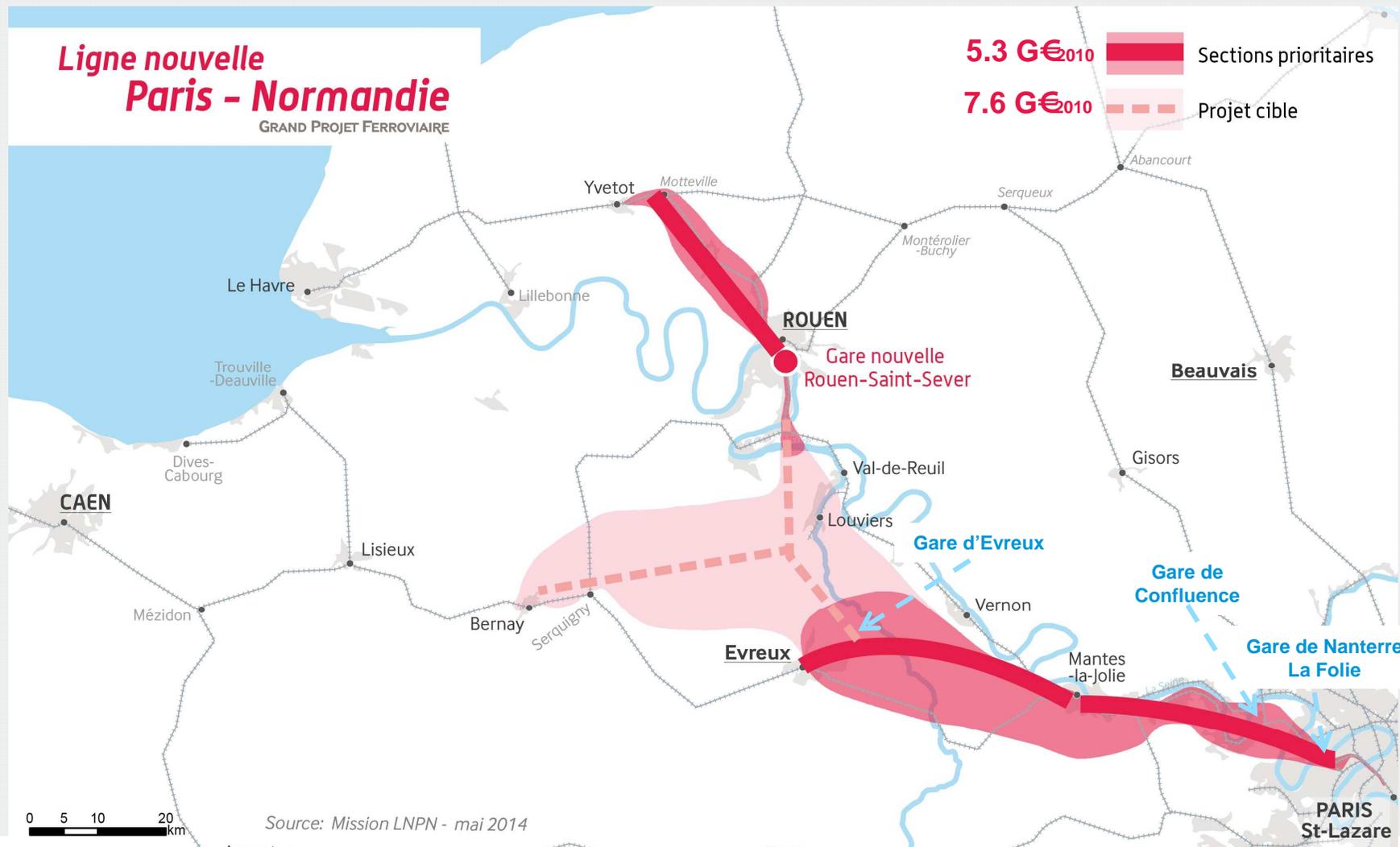


# Aujourd'hui



## Ligne nouvelle Paris - Normandie

GRAND PROJET FERROVIAIRE





## Les jalons de l'étape 1

2015

2017

**Identification  
des scénarios  
de desserte et  
partis  
d'aménagement**

**Enjeux environnementaux  
hiérarchisés et SIF**

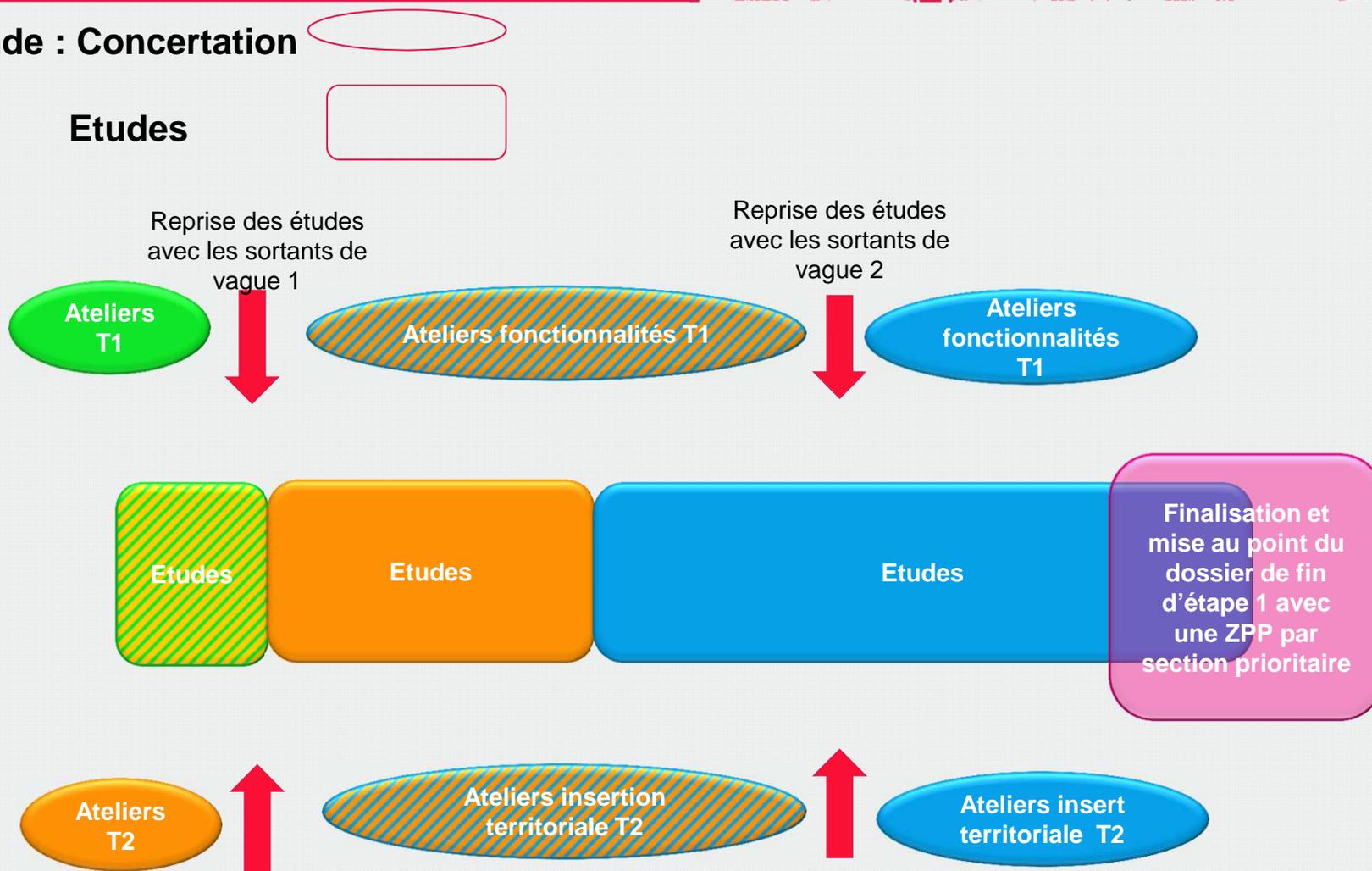
**Recherche de ZPP,  
approfondissement des scénarios  
de service en lien avec les études  
de trafics, éclairages socio-  
économiques.**

**Finalisa-  
tion du  
dossier**

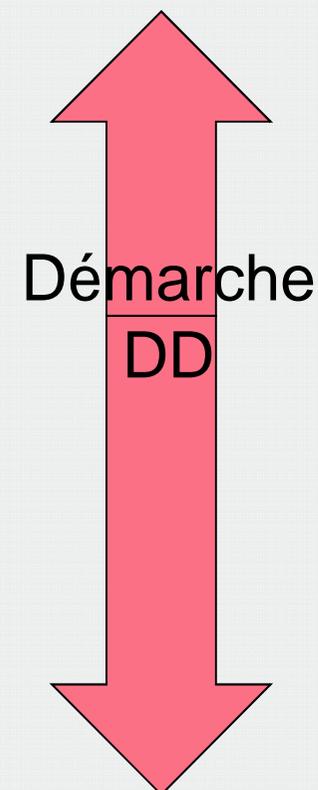
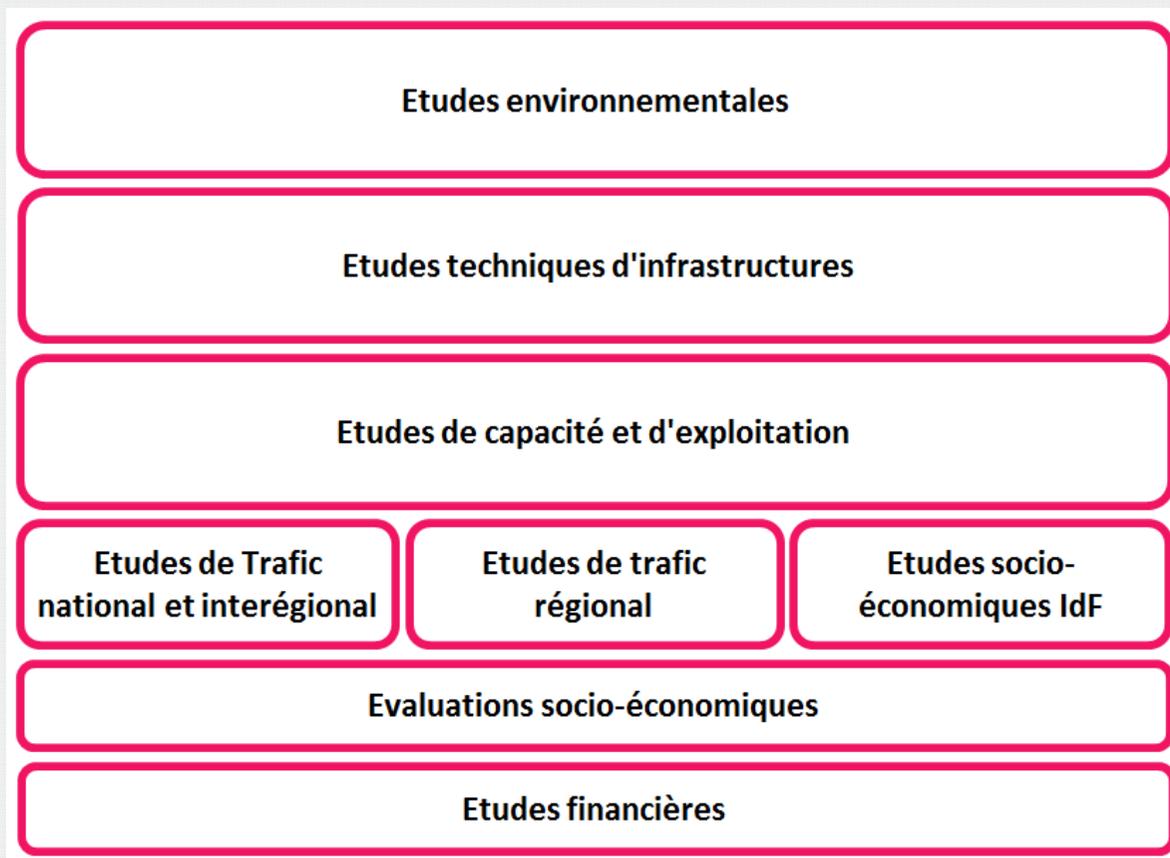
# Articulation entre études et concertation

Légende : Concertation

Etudes



# Les études de l'étape 1



# La Concertation

## Garante de la concertation du projet LNPN



**Madame Anne-Marie CHARVET** – Nouvelle garante de la concertation pour l'étape 1 du projet de ligne nouvelle Paris-Normandie, a été nommée lors de la séance du 7 janvier 2015 par la commission nationale du débat public (CNDP).

Adresse postale:                    11 bis rue Saluces  
84 000 AVIGNON

Mail :                                    [anne-marie-charvet@orange.fr](mailto:anne-marie-charvet@orange.fr)



# Garante de la concertation du projet LNPN



## Son rôle:

- Veiller à la bonne mise en œuvre des principes du mode d'emploi de la concertation
- Favoriser la participation du public à la concertation
- Veiller à la qualité et à la sincérité des informations diffusées sur le projet
- Veiller à ce que la concertation accompagne bien les principales étapes d'avancement du projet jusqu'à sa mise en service



# Garante de la concertation du projet LNPN

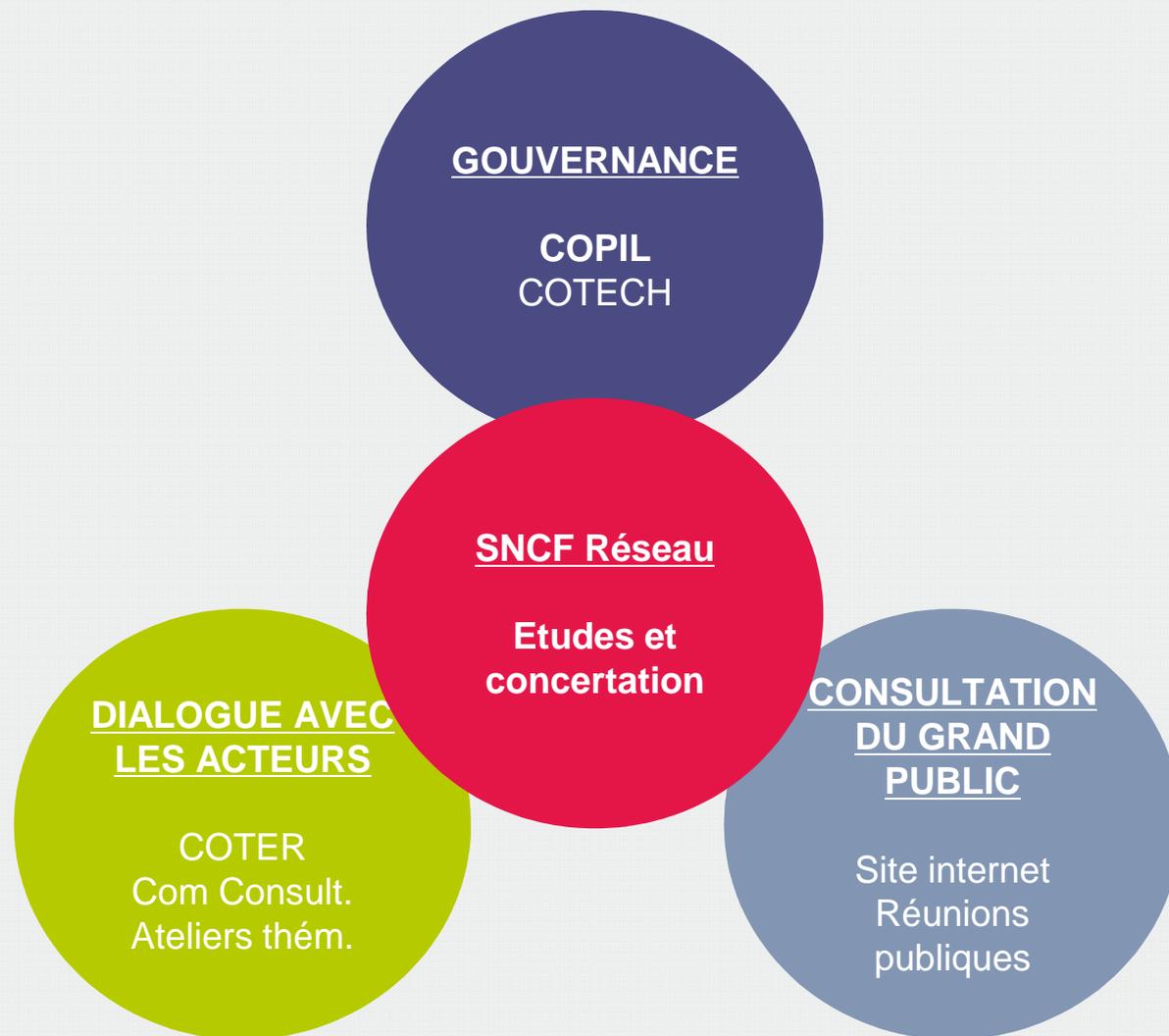


## Respect de 3 principes:

- **la transparence** : l'information doit être disponible, de qualité, sincère, partagée et compréhensible, et les prises de position sont rendues publiques,
- **l'équivalence** : chaque personne a le droit de s'exprimer et de contribuer aux débats, en respectant des règles d'intervention applicables à toutes et tous,
- **l'argumentation** : chaque intervention ou prise de position doit être argumentée.

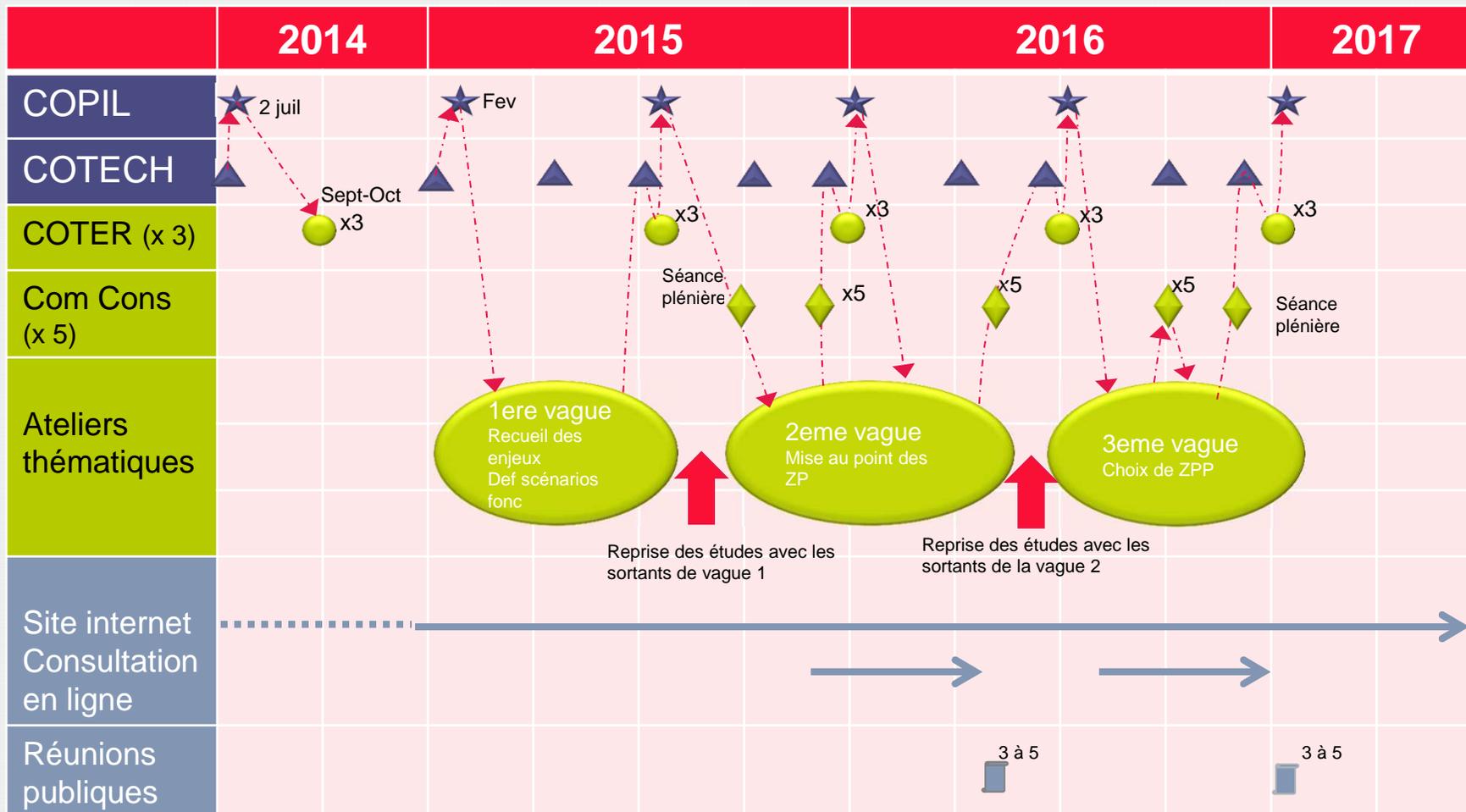


# Gouvernance et concertation



# Planning gouvernance et concertation

## Calendrier indicatif de gouvernance et concertation\*



**\* En attente de validation par le COPIL**

# Détail du calendrier des ateliers thématiques



	2014		2015				2016				2017	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Ateliers Thématiques												
T1: Fonctionnalités			Définition de scénarios fonctionnels et des schémas de dessertes				Evaluation et approfondissement		Choix du scénario Détail des services			
T2: Insertion territoriale			Recueil des enjeux, méthode d'évaluation				Elaboration des zones de passage ZP		Analyse des ZP et choix d'une ZPP par section prioritaire			
Projet de territoire en lien avec la LNPN			Objectifs à partager avec la démarche vallée de la Seine				A définir		A définir			
			1ere vague				2eme vague		3eme vague			



# Dialogue avec les acteurs



	Ateliers thématiques	Commissions consultatives	Comités territoriaux
Pour qui	<b>Experts et techniciens</b> des CR, CG, intercommunalités, acteurs socio-économiques (CCI, Chbre Agri, CESER, Ports), des services de l'Etat, associations	Un représentant du CR les <b>élus des CG, intercommunalités et communes</b>	<b>Ensemble des acteurs régionaux</b> directement ou indirectement concernés par le projet. (CR, CG, Intercomm, acteurs socio-éco, parlementaires)
Pourquoi	<b>Instances de travail</b> sur des sujets spécifiques – démarche de co-construction	Recueil de la <b>connaissance fine du territoire et des enjeux locaux.</b> Appréciation sur les études et les productions des ateliers thématiques	Instances d'information et d'expression. <b>Présentation de l'avancement des études et enjeux sur les sections prioritaires et sur la globalité du projet</b> (fonctionnalités, services...)
Combien	<b>3 thèmes considérés:</b> <b>T1:</b> Fonctionnalités <b>T2:</b> Insertion territoriale du projet <b>T3:</b> Projet de Territoire en lien avec la LNPN	<b>5 commissions consultatives:</b>  2 sur la section Paris-Mantes 2 sur la section Mantes-Evreux 1 sur la section Rouen-Yvetot	<b>3 comités territoriaux:</b>  1 COTER axe Rouen – Le Havre 1 COTER axe Mantes-Evreux-Caen-Cherbourg 1 COTER axe Paris-Mantes
Sur quel périmètre	<b>T1:</b> Sur l'ensemble de l'aire d'études à différents horizons: <b>sections prioritaires et projet cible</b> <b>T2:</b> Sur <b>les sections prioritaires</b> <b>T3:</b> Sur l'ensemble de l'aire d'études à différents horizons: <b>sections prioritaires et projet cible</b>	Sur les <b>sections prioritaires</b>	Sur <b>l'ensemble de l'aire d'étude du projet par axe</b>

# Les études environnementales de l'étape 1

# L'étape 1 - objectifs



## 1. Identifier des zones de passage préférentielles permettant à la fois :

- l'atteinte des **objectifs de services** du projet
- la **faisabilité environnementale et technique** du projet et la **maîtrise des coûts**
- l'**acceptation** du projet.

## 2. Sélectionner la zone de passage préférentielle « la mieux disante » vis-à-vis de l'ensemble de ces paramètres, au sein de laquelle l'étape 2 pourra être engagée.



# Les études environnementales - objectifs



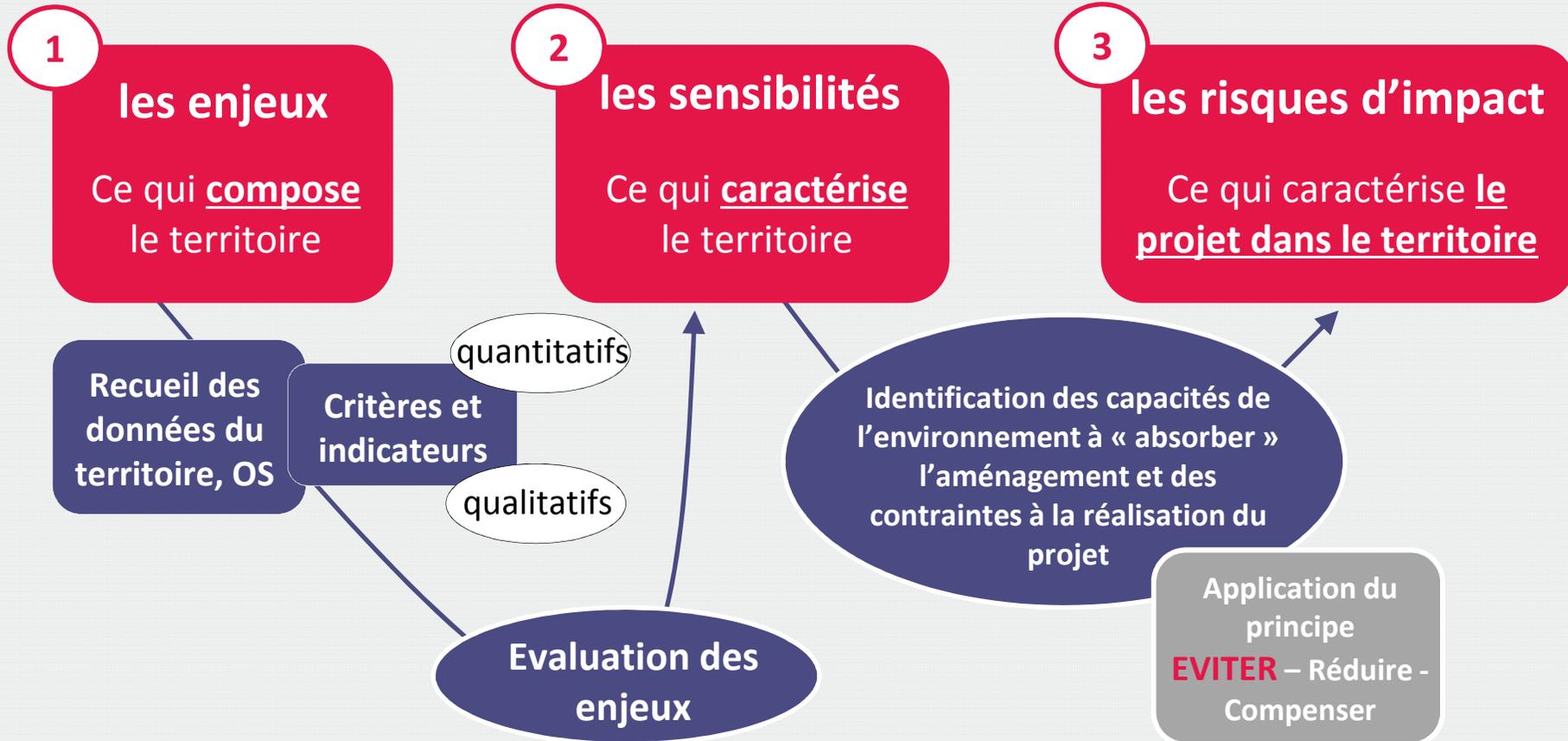
## ➔ Rechercher l'inscription territoriale de moindre impact du projet

- **acquérir la connaissance des territoires** pour l'ensemble des thématiques liées au milieu humain, au milieu naturel remarquable et ordinaire, et au milieu physique
- **évaluer la sensibilité de l'environnement vis-à-vis d'un projet** d'infrastructure linéaire
- concevoir le projet en faisant valoir le **principe EVITER – Réduire - Compenser**
- **envisager les impacts du projet et les mesures nécessaires** pour leur suppression, leur réduction ou leur compensation

Le démarrage des études environnementales **est anticipé** de quelques mois sur les études d'infrastructures pour que les enjeux environnementaux deviennent un entrant analysé pour la recherche de l'infrastructure.

**La réussite de ces études agit directement sur la réussite du projet.**

# Les études environnementales – processus



## Atelier Insertion territoriale – n° 1

# Les ateliers techniques Insertion territoriale du projet

# Les ateliers techniques – principes



## Les ateliers techniques sur l'insertion territoriale du projet :

- portent sur **le projet d'infrastructure dans son environnement** : enjeux environnementaux de l'aire d'étude, leur prise en compte par l'infrastructure en fonction de ses contraintes propres, risques d'impact associés, mesures envisageables, etc.
- réunissent **un public de techniciens et experts du territoire** issus de l'Etat et des collectivités, des associations, des organismes et syndicats professionnels.
- Leur réussite sera garantie par :
  - **la participation et la contribution des acteurs**
  - **l'argumentation et l'échange**
  - **la transparence**

# Les ateliers techniques – objectifs



## Objectifs généraux des ateliers « Insertion territoriale » :

- **échanger sur le projet, sa consistance et sa conception**
- rechercher une **compréhension mutuelle** des enjeux du territoire et des contraintes d'un projet ferroviaire
- **exprimer les points de vue, débattre, argumenter, émettre des avis** sur les thèmes abordés (environnement + infrastructure)
- **s'intégrer dans une démarche globale de développement durable** pour concilier les enjeux environnementaux, techniques, économiques et sociaux ;
- tendre vers **la compréhension, voire le partage, des décisions** qui seront prises par la gouvernance.

## Les ateliers techniques – objectifs



### Objectifs particuliers des ateliers « Insertion territoriale » :

#### – Bâtir un diagnostic environnemental partagé de l'aire d'étude :

- Enrichir la connaissance généraliste de l'aire d'étude par ses particularités et spécificités => *recueil de données locales, identification d'activités particulières, etc.*
- Définir ensemble des critères d'évaluation de ces données, en partageant par exemple des informations sur le poids économique d'un enjeu, la vulnérabilité d'un autre, sur les conséquences réglementaires, etc.
- Définir ensemble la hiérarchisation des enjeux en vue d'obtenir une lecture discriminante de l'aire d'étude => *identification de secteurs plus ou moins riches, plus ou moins sensibles, etc.*

# Les ateliers techniques – objectifs



## Objectifs particuliers des ateliers « Insertion territoriale » :

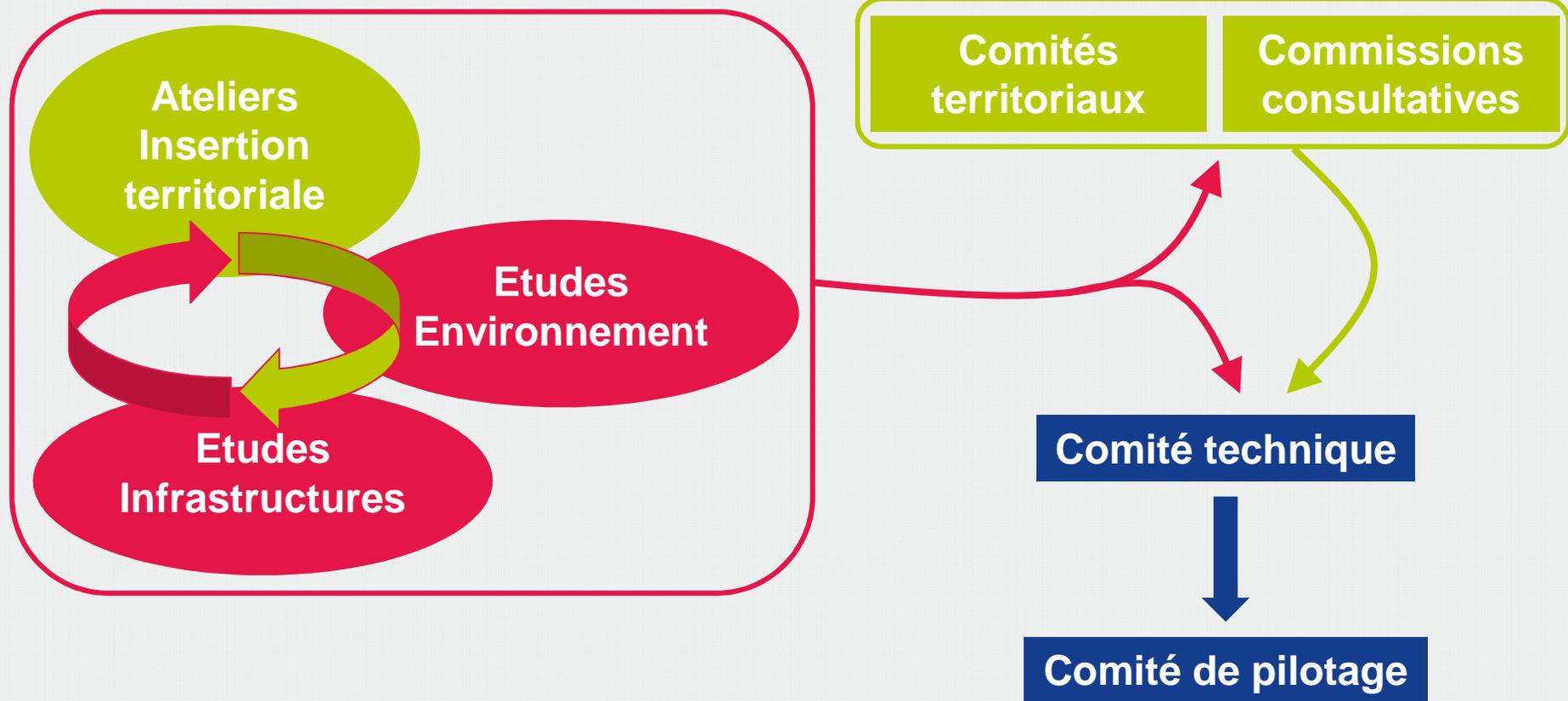
- **Comprendre l'infrastructure ferroviaire** => *objectifs, contraintes, possibilités et opportunités, écoconception, etc.*
- **Mettre au point des méthodes d'évaluation environnementale équilibrées et partagées** => *comprendre le principe ERC et ses implications, appréciation des niveaux d'impact attendus, appréciation des types de mesures envisageables pour les réduire ou les compenser, etc.*
- **Définir une ZPP acceptable du point de vue technique et environnemental :**
  - Proposer des solutions de zones de passage
  - Les évaluer et les comparer selon les méthodes retenues

## Les ateliers techniques – déroulement



- **3-4 ateliers en première vague de concertation :**
  - Un premier d'une demi-journée (*3 février*) pour **l'installation de l'atelier** : *prises de contact, objectifs, principes de déroulement*
  - 2-3 autres ateliers d'une journée entière (*début avril, mi-mai, mi-juin*) consacrés au **diagnostic environnemental de l'aire d'étude** : *recueil de données, évaluation des enjeux, hiérarchisation*
  
- **Deux autres vagues de concertation à partir de la rentrée 2015 et en 2016** (de 3-4 ateliers chacune) :
  - Pour **comprendre les enjeux d'infrastructure et mettre au point des méthodes d'évaluation** environnementale partagées (*vague 2*) ;
  - Pour **définir et comparer les propositions de zones de passage** (*vagues 2 et 3*). Ces ateliers seront sans doute territorialisés.

# Les ateliers techniques dans la gouvernance globale



## Atelier technique 1

# Présentation des études par SETEC



## Les objectifs de cette étape

### ■ Une méthodologie basée sur l'échange

- Expliquer la démarche
- Comprendre vos attentes

### ■ Les enjeux et leur hiérarchisation

- Acquérir des connaissances complémentaires sur les territoires traversés
- Tendre à une vision partagée des enjeux et de leur hiérarchisation

### ■ Définir et évaluer des zones de passage préférentielle (ZPP)

- Sur la base de premières prescriptions en faveur de l'intégration du projet dans son environnement
- En priorisant le principe d'évitement des enjeux les plus forts
- En tenant compte des particularités des orientations du projet ( souterrain, aérien)



## Les études antérieures

### ■ Études environnementales préalables au débat public

- Diagnostic environnemental :
  - Approche multithématique (milieu physique, naturel , humain, agricole et paysager)
  - Analyse spécifique paysagère
  - Échelle très large avec des données permettant d'apprécier les enjeux d'ensemble
- Analyse d'options de passage

# Présentation des études environnementales



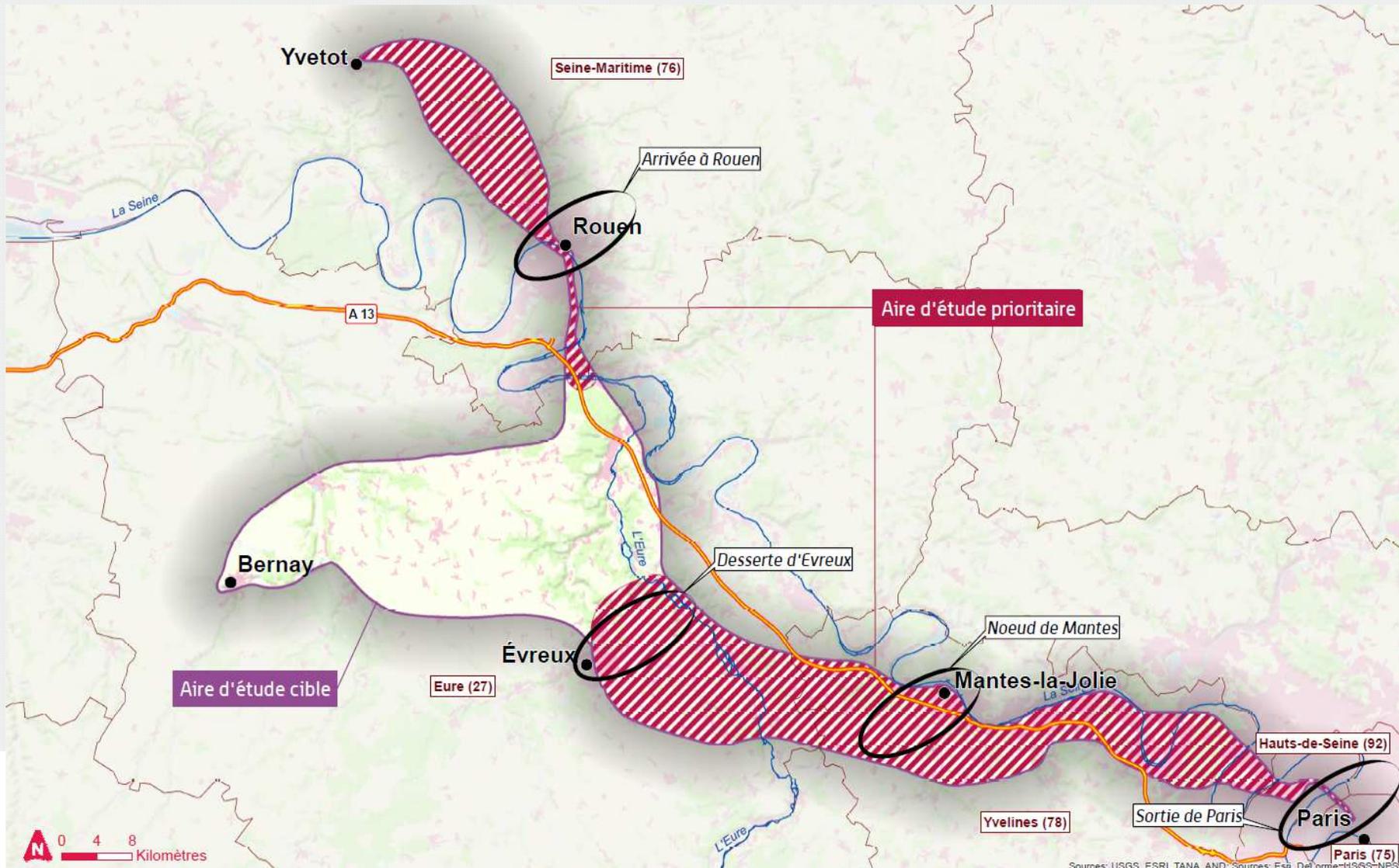
## Le principe de progression des études environnementales

### ■ Pour une prise en compte accrue :

- Une échelle de plus en plus fine
- De plus en plus de détails
- Des problématiques spécifiques justifiant des zooms

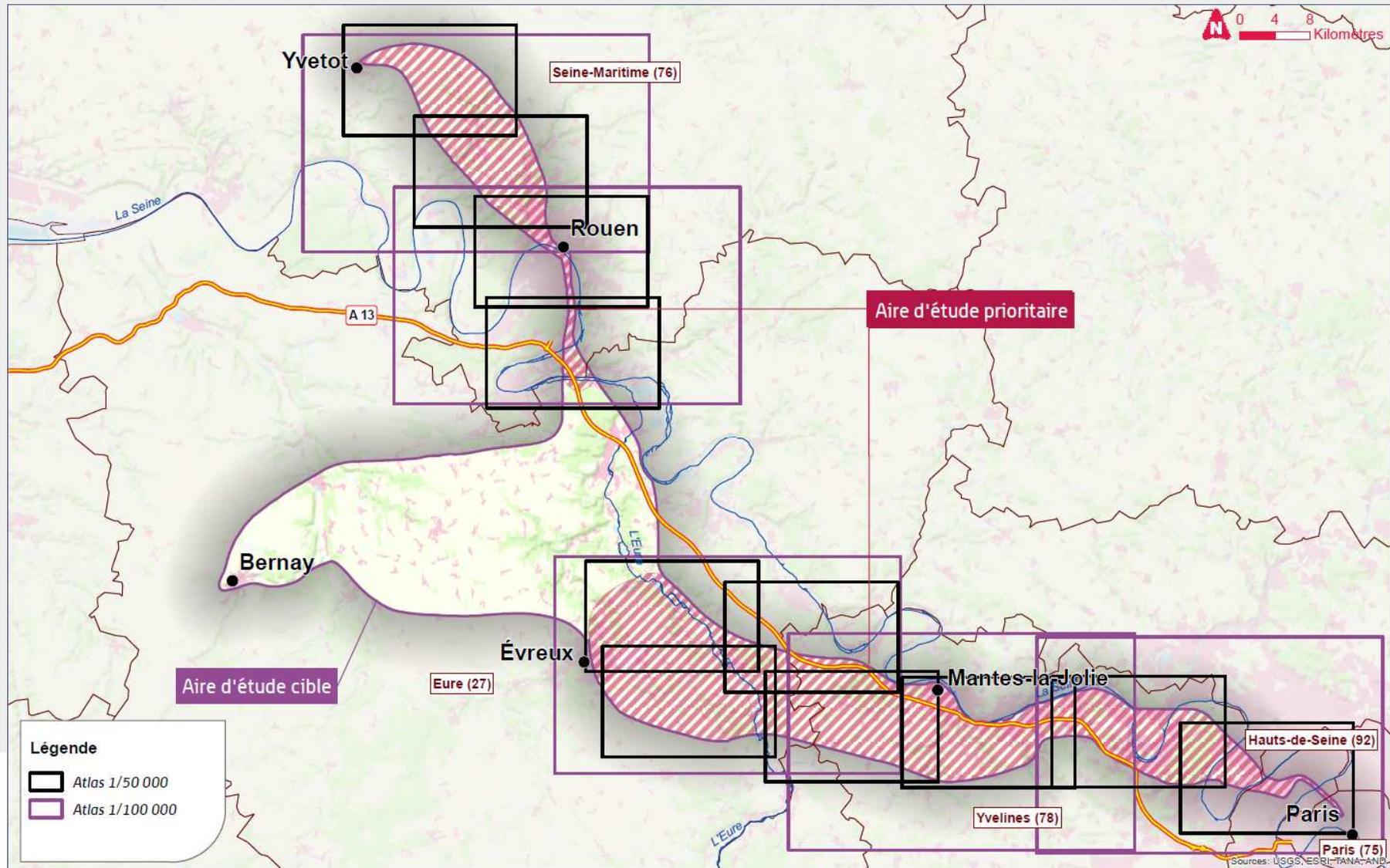
# Présentation des études environnementales

## Zone d'étude cible et zones d'étude prioritaires



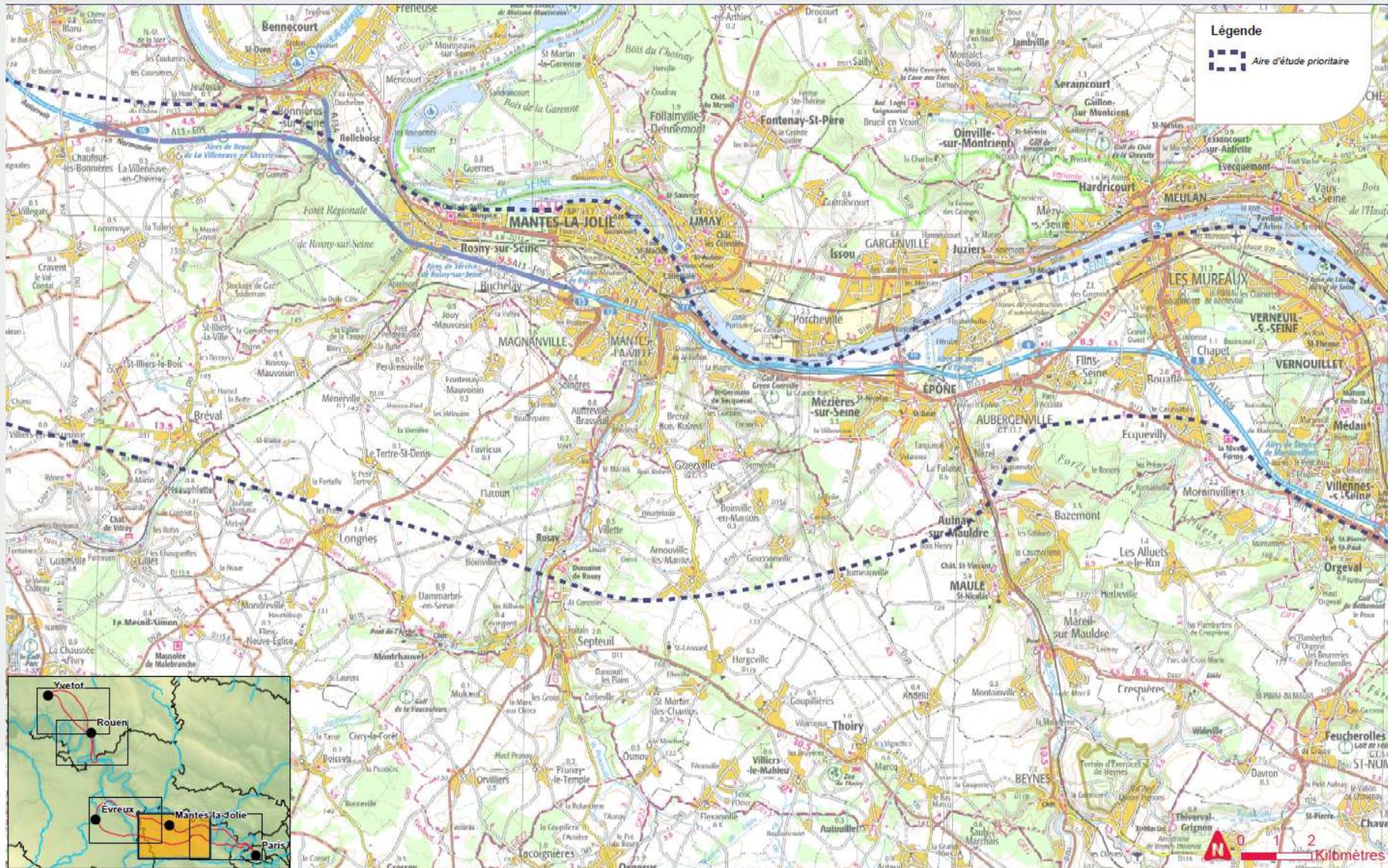
# Présentation des études environnementales

## La cartographie des enjeux et les zooms particuliers



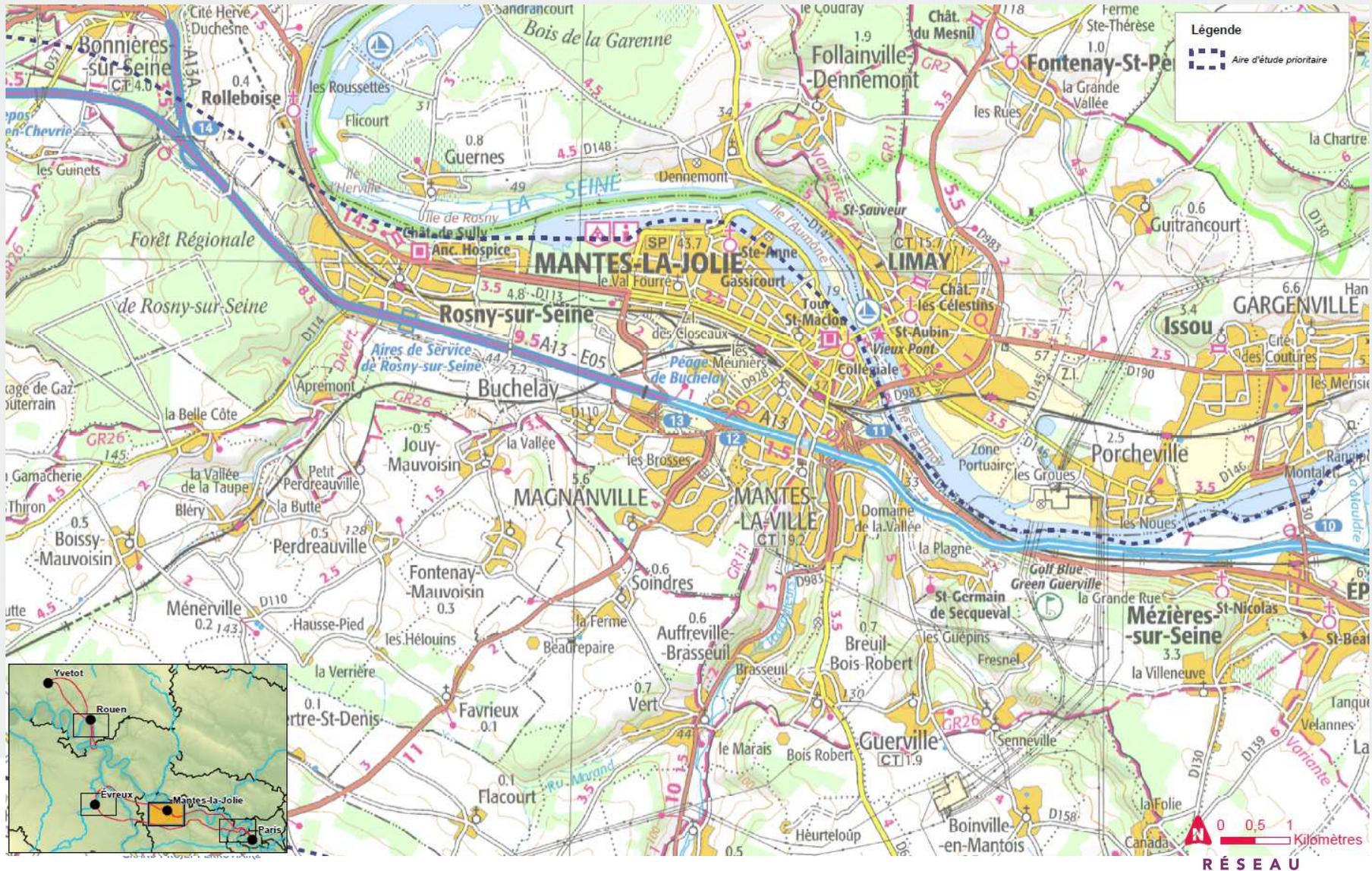
# Présentation des études environnementales

## La cartographie des enjeux et les zooms particuliers



# Présentation des études environnementales

## La cartographie des enjeux et les zooms particuliers





## Méthodologie des études environnementales

### ■ Travail sur l'occupation du sol :

- IGN : BD Topo<sup>©</sup>, Scan 25<sup>©</sup>, BD Ortho<sup>©</sup>, BD Carthage<sup>©</sup>...
- MOS : IAURIF et DREAL Haute Normandie (2014) => affinés sur certains sujets ( espaces agricoles, milieux naturels...)

### ■ Valoriser les enjeux de ressource en eau de la vallée de la Seine

- Prise en compte des aspects suivants
  - Inondations,
  - Ressources en eau potables
- Données à recueillir
  - PPRI, AZI,
  - PP-AEP
- Organismes contactés:
  - DRIEE/DREAL, CEREMA, ARS, DDT, Onema, AESN ...

# Présentation des études environnementales



## Méthodologie des études environnementales

### ■ Milieu naturel

- Prise en compte des aspects suivants:
  - Habitats et espèces
  - Fonctionnalité des systèmes
  - Portée réglementaire
- Données à recueillir
  - Zonages réglementaires et d'inventaire
  - SRCE, TVB locales
  - Espaces gérés par les institutions régionales, départementales et locales
  - Données d'inventaires et connaissances locales
- Organismes contactés
  - DREAL/DRIEE, Services départementaux des ENS, AESN,
  - ONF, ONCFS, CNB, Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Haute-Normandie,
  - Groupe mammalogique Normand, Haute-Normandie Nature Environnement, ÎdF Nature Environnement, Centre ornithologique de la région IdF...





## Méthodologie des études environnementales

### ■ Milieu humain et patrimoine

- Prise en compte des aspects suivants
  - Dynamiques territoriales : Evolution du territoire : principaux secteurs de développement (urbanisation / activités )
  - Risques naturels et technologiques
  - **Diagnostic des enjeux agricoles : analyse spécifique des chambres d'agriculture**
  - Paysage : approche complémentaire au diagnostic du débat public
- Données à recueillir
  - SCoT, Schéma directeur
  - Basias, Basol, ICPE, SEVESO
  - Monuments historiques et sites,
  - Réseaux de transport d'énergie et réseaux structurants (sections souterraines)
- Organismes contactés
  - Collectivités territoriales
  - ARS, DDT, DRAC, SRA



## Travailler avec vous

### ■ Les contacts envisagés

- Services de l'état (*DDT/m, DREAL/DRIEE, ARS, DRAC, SRA...*)
- Collectivités territoriales (*Régions, Départements, CA, CC*)
- Autres organismes publics et parapublics (*SAFER, PNR, ONEMA, ONF, ONCFS, AEV, AESN, CSRPN, CBN, Chambres d'agriculture, CRPF...*)
- Associations (*Association Réseau Vert de Basse-Normandie, CADEB, HNNE, Ile-de-France NATURE Environnement, Groupe mammalogique normand, Val de Seine Vert, Association Eure Normandie, Association pour la promotion de la Ligne Nouvelle, OPTIFER-PN, Halte au train, Association APACHE...*)



## Travailler avec vous

### ■ Les modalités :

- Entretiens téléphoniques et rencontres
- Études et données territoriales précisant les enjeux (SIG)
- Réflexions étroites sur les critères susceptibles de définir et évaluer les ZPP



## Planning

- **Collecte des données et rencontre / entretien : février – mai 2015**
  
- **Atelier n° 2 - T2 Insertion territoriale : avril 2015**
  - Occupation du sol affinée,
  - Résultats de l'analyse des enjeux,
  - Premier retour des réflexions sur les nouveaux critères à prendre en compte
  
- **Finalisation de la lecture des enjeux et première hiérarchisation : Juin/Juillet 2015**

## Atelier technique 1

# Intervention des chambres d'agriculture



# Fin du diaporama